



COMMINGES YOSEIKAN BUDO



RÈGLEMENT INTERIEUR

Préambule

Le DOJO de AULON est un établissement sur une propriété privée dans un local mis à disposition par le propriétaire des lieux pour les activités du "Comminges Yoseikan Budo".

En ce sens c'est un Dojo privé et indépendant, issu d'un projet commun entre David BOUELLE propriétaire des lieux, et le bureau du C.Y.B sous la direction de Corinne Garcia présidente, directeur technique et professeur du "Comminges Yoseikan Budo" depuis plus de trente six ans. S'inscrire au "Comminges Yoseikan Budo" sous-entend l'acceptation et le respect du règlement intérieur du club et de ses principes.

A savoir:

1) Dispositions Particulières

- Le Dojo de AULON vous est accessible aux heures de cours et d'entraînements tels définis sur le planning.
- Le Club est responsable de vos enfants du début du cours jusqu'à la fin du cours.
- Il est important de respecter les préceptes affichés à l'entrée du DOJO.
- Si l'adhérent décide de ne plus venir aux cours ou aux manifestations où il était inscrit, aucun remboursement sera effectué.
- Dans quelque domaine que ce soit (aménagement, décoration, équipement, affichage, infos...etc) toute intervention au sein du Dojo doit avoir au préalable reçu l'accord de David BOUELLE et de Corinne GARCIA.

2) Règles de bienséance à respecter & Agrément des membres

- Les autres espaces tel que le jardin, la maison, la grange, sont **PROPRIETE PRIVEE** auxquels **VOUS N'AVEZ PAS ACCES** car ils ne vous sont pas destinés.
- Les téléphones devront être en mode silencieux ou vibreur.
- La cotisation au Club doit être réglée à l'Inscription. Le certificat médical doit être impérativement donné lors de l'inscription définitive. Nous donnons **2 mois afin de mettre en règle le dossier**. En dehors de ce laps de temps, le bureau se donnera le droit de refuser l'adhérent sur le tatami tant que le dossier ne sera pas à jour.

3) Règles d'hygiène

- Il est important de soigner toutes mycoses des pieds afin d'éviter la transmission.
- Se couper régulièrement les ongles des pieds et des mains pour éviter de se blesser et de blesser quelqu'un.

Toute personne ne respectant pas ce règlement ou les principes de fonctionnement établis au Dojo se verra signifier son renvoi.

Le Bureau du Comminges Yoseikan Budo